VITIS IMMOBILIER
L'immobilier local

BARÈME DES HONORAIRES

VENTE - (Charge Vendeur)

Honoraires portant sur la transaction (achat-vente) (TVA à 20% comprise)

PRIX DE VENTE DU BIEN	HONORAIRES AGENCE (T.T.C)
< à 20 000€	2 000€
20 001€ à 60 000€	4 000€
60 001€ à 100 000€	8 % TTC
100 001€ à 180 000€	7% TTC
180 001€ à 250 000€	6% TTC
250 001€ à 350 000€	5% TTC
> à 350 000€	4,5% TTC
Avis de valeur	150€ TTC

LOCATION - Immobilier d'habitation

PROPRIETAIRE

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail - 8€/m2 TTC
Etat des lieux - 3€/m2 TTC

LOCATAIRE

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail - 8€/m2 TTC
Etat des lieux - 3€/m2 TTC

Les honoraires seront dus à la signature du bail de location et directement payés par le(s) locataires et le(s) bailleurs.

Honoraires MAXIMUM pratiqués - 01/04/2026

AJED IMMO (VITIS IMMOBILIER) – EURL au capital de 500€ - Siège social : 77, rue en Paillery 21850 SAINT-APOLLINAIRE – contact@vitisimmobilier.fr / www.vitisimmobilier.fr / RCS DIJON 888 050 598, Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 2102 2020 000 044 736 , délivrée par la CCI Métropole de Bourgogne, portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion locative et syndic de copropriété» garantit par GAN ASSURANCES, 64 rue Jeannin - 21000 DIJON et avec maniement de fonds. Caisse garantie financière : Compagnie européenne de garanties et cautions, 59, avenue Pierre Mendès France. Montant de la garantie financière : Transaction/Syndic 110 000€, Gestion 140 000€. Médiateur de la consommation : Société Médiation Professionnelle.

VITIS IMMOBILIER

L'immobilier local

GESTION LOCATIVE

	Formules	
	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Mise en place du mandat de gestion	✔	✔
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire	✔	✔
Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	✔	✔
Délivrance d'une quittance de loyer	✔	✔
Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email	✔	✔
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL	✔	✔
Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande	✔	✔
Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire	✔	✔
Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers	✔	✔
Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs	✔	✔
Suivi digital de votre parc locatif sur www.zelok.fr	✔	✔
Garantie Loyers impayés à 2,50% TTC		✔
Déclaration et suivi des loyers impayés ou des déclarations locatives		✔
Paiement assuré le 10 de chaque mois (jour ouvré)		✔

Assurance loyers impayés à 2,50 %

- Sans plafond d'indemnisation
- Sans franchise
- Sans limite de durée dans le temps
- Protection juridique incluse
- Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€
- Avec paiement assuré le 20 de chaque mois (jour ouvré) même en cas d'impayé de locataire.

SIMPLICITÉ		GARANTIE TOTALE GLI à 2,50% incluse	
HT	TTC	HT	TTC
5,90%	7,08%	9,40%	10,78%

Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.
Les honoraires sont 100% déductibles des revenus fonciers
(selon Loi de Finances en vigueur).
Taux de TVA en vigueur : 20%.

SYNDIC

Tarif en fonction du nombre de lots principaux :

- 2 à 10 lots : 200 € TTC / lot principal
- 11 à 20 lots : 180 € TTC / lot principal
- 21 lots et plus : 160 € TTC / lot principal

Le montant des honoraires perçus ne saurait être inférieur à 1 800€ TTC.
*offre détaillée sur devis

AJED IMMO (VITIS IMMOBILIER) – EURL au capital de 500€ - Siège social : 77, rue en Paillery 21850 SAINT-APOLLINAIRE – contact@vitisimmobilier.fr / www.vitisimmobilier.fr / RCS DIJON 888 050 598, Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 2102 2020 000 044 736 , délivrée par la CCI Métropole de Bourgogne, portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion locative et syndic de copropriété» garantit par GAN ASSURANCES, 64 rue Jeannin - 21000 DIJON et avec maniement de fonds. Caisse garantie financière : Compagnie européenne de garanties et cautions, 59, avenue Pierre Mendès France. Montant de la garantie financière : Transaction/Syndic 110 000€, Gestion 140 000€. Médiateur de la consommation : Société Médiation Professionnelle.